



PRÉFET DE LA CHARENTE

**ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000
PROJET**

RÉALISATION DE RÉSEAUX DE DRAINAGE

*Item 22 – Impacts sur le milieu aquatique ou la sécurité publique
(Rubrique loi sur l'eau n°3320) : réalisation de réseaux de drainage.*

Arrêté préfectoral en date du 18 mai 2015.

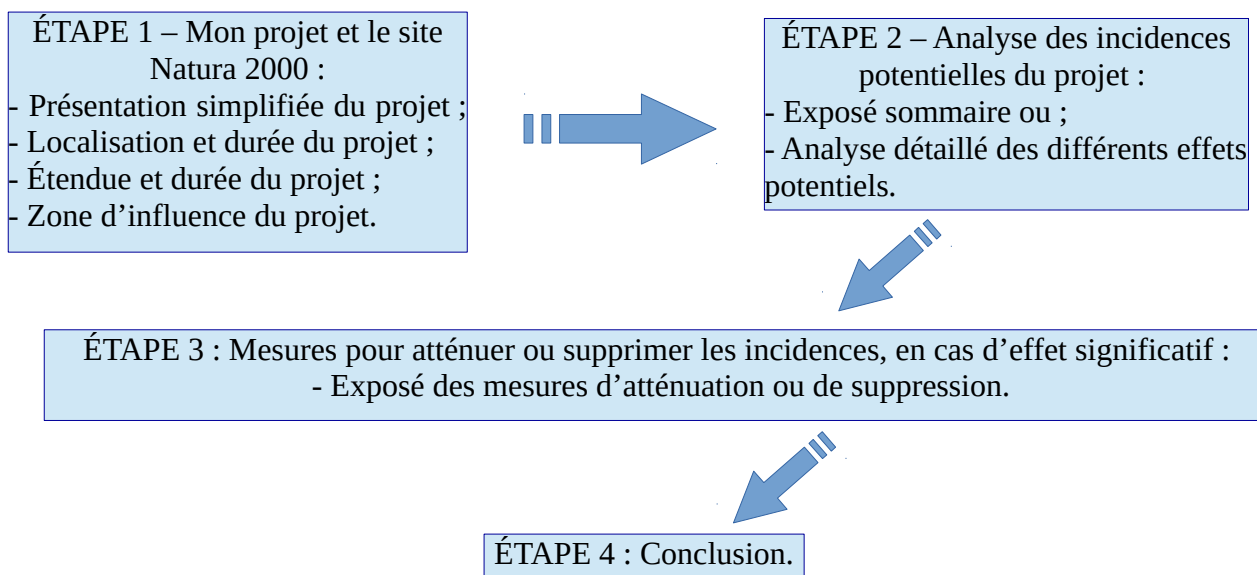
Toute réalisation de réseaux de drainage est soumise à l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000, pour toute surface drainée supérieure à 1 ha (*et inférieure à 20 ha seuil de déclaration loi sur l'eau*) pour la réalisation prévue à l'intérieur d'un site Natura 2000 ou lorsque le rejet se situe en site Natura 2000.

Ce formulaire permet de répondre à la question : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation et les espèces et habitats d'intérêt communautaire d'un site Natura 2000 ? **Il doit être adressé à la Direction Départementale des Territoires pour la demande d'autorisation administrative propre à Natura 2000 requise pour vos travaux de drainage.** La réalisation des travaux pourra se faire après autorisation dans un délai maximum de 2 mois ou en absence de réponse au-delà de ce délai.

Afin de vous aider à remplir ce formulaire, il est fortement **recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000.**

La liste jointe, en annexe 1, vous permet d'identifier la structure animatrice du site Natura 2000 concernés par vos travaux Cette structure pourra vous accompagner et vous fournir les informations nécessaires pour remplir ce formulaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 suit trois étapes. A l'issue de l'étape 1, il est possible de conclure à « l'absence d'incidence du projet » et donc d'achever l'évaluation sans passer à l'étape suivante.



Coordonnées du demandeur de projet :

Nom, prénom :

Dénomination sociale :

N° PACAGE :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

ÉTAPE 1 - Mon projet et le site Natura 2000

1- Description de mon projet de drainage :

.....

.....

.....

Motivation du drainage :

- Assainissement d'une prairie pour l'élevage Assainissement d'une parcelle cultivée Suite au retournement de prairie pour mise en culture céréalière

Localisation du projet :

Joindre une carte de localisation précise du projet (carte IGN au 1/25 000ème) faisant apparaître toutes les parcelles de l'exploitation en identifiant celle concernées par le projet ainsi qu'une copie du RPG du (ou des) îlot(s) concerné(s) par la demande de drainage.

Le projet est situé :

Commune(s) concernée(s) par le projet de drainage :

.....

Lieu-dit :

N° ou nom du (ou des) site(s) Natura 2000 concerné(s) :

.....

.....

Date et durée prévisible des travaux de drainage :

Période (de tel mois à tel mois) ou date précise si connue :

ou période approximative (cocher la(es) case(s) correspondante(s)) :

- Printemps Été Automne Hiver

Type(s) de travaux prévus pour le drainage :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Création d'un réseau de drains enterrés : | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Création d'un réseau superficiel de rigoles : | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Création de fossés : | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Création de bassins tampons | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

Autres à préciser :
.....
.....
.....

Description des parcelles concernées par le projet de drainage EN site Natura 2000 :

Référence(s) du ou des îlots PAC concerné(s) par le projet de drainage :
.....

Référence(s) cadastrale(s) de la ou parcelle(s) concernée(s) par le projet drainage :
.....

Surface (en ha) totale de la parcelle :

Surface (en ha) de la parcelle EN site Natura 2000 :

Surface (en ha) totale prévue en drainage :

Surface (en ha) EN site Natura 2000 prévue en drainage :

Situation géographique :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Plateau / terrasse | <input type="checkbox"/> Haut de versant | <input type="checkbox"/> Mi-versant |
| <input type="checkbox"/> Bas de versant | <input type="checkbox"/> Bas fond humide | <input type="checkbox"/> Secteur inondable |

Utilisation du sol après drainage :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maintien de la surface drainée en herbe | <input type="checkbox"/> Maintien en culture | <input type="checkbox"/> Passage en culture |
|--|--|---|

Sol concerné par le projet de drainage :

Votre sol est :

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Gorgé d'eau toute l'année | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Temporairement engorgé (4 – 6 mois) | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| En secteur inondable | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

Zones humides :

Les parcelles concernées par le projet sont-elles des zones humides au titre de l'arrêté ministériel du 1^{er} octobre 2009 sur les zones humides ?

OUI NON Ne sait pas

Si oui, précisez la surface en zone humide :

Si la surface est supérieure à 1 000 m² , le projet relève de la procédure Loi sur l'eau (*rubrique n°3310*). Cette évaluation des incidences Natura 2000 devra être jointe au dossier Loi sur l'eau.

Types de zones humides présentes sur la surface à drainer (à localiser sur l'orthophoto) :

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Mares / étangs | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Rigoles ou fossés à eaux stagnantes | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| Prairies à joncs | OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

Autres :
.....

2- Description des enjeux d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents sur les parcelles ou à proximité des parcelles concernées par le projet.

Il est **fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000** (voir liste jointe) et de joindre la copie des informations fournies.

Les espèces animales :

Des espèces animales d'intérêt communautaire ou leurs habitats ont-ils été identifiés à l'emplacement ou à proximité du projet de drainage ?

OUI NON

Si oui, la(les)quelle(s) ?

Batraciens	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Écrevisses à pattes blancs	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Insectes	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Reptiles	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Oiseaux	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Chauves-souris	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Autres à préciser :

Les espèces végétales :

Avez-vous identifié des espèces végétales d'intérêt communautaire à l'emplacement ou à proximité du projet de drainage ?

OUI NON Ne sait pas

Si oui, la(les) quelle(s) ? :

Les habitats d'intérêt communautaires :

Présence d'habitats d'intérêt communautaire à l'emplacement ou à proximité du projet de drainage ?

OUI NON Ne sait pas

Si oui, le(les) quelle(s) ? :

ÉTAPE 2 - Analyse des incidences potentielles du projet :

Au regard des éléments de description indiqués ci-dessus, veuillez apprécier les incidences que votre projet de drainage est susceptible d’avoir le(s) site(s) Natura 2000 :

Cocher les incidences potentielles :

- Destruction d’un habitat naturel ayant contribué à la désignation du(es) site(s) Natura 2000
- Dégradation d’un habitat naturel ayant contribué à la désignation du(es) site(s) Natura 2000
- Destruction d’une espèce ayant contribué à la désignation du(es) site(s) Natura 2000
- Destruction d’un habitat d’espèce (milieu de vie) ayant de contribué à la désignation du(es) site(s) Natura 2000
- Perturbation de la réalisation du cycle d’une espèce ayant contribué à la désignation du(es) site(s)
- Autres :
-
-

Si vous avez répondu au moins une fois OUI ou rempli la rubrique « Autres » à la page4, vous devez compléter l’étape 3. Sinon, vous pouvez passer directement à la CONCLUSION.

ÉTAPE 3 - Mesures pour atténuer ou supprimer les incidences, en cas d’effet significatif :

Si votre projet a des incidences sur les enjeux de conservation du(es) site(s) Natura 2000, vous devez l’accompagner de mesures visant à atténuer voire supprimer ces incidences. Les préciser :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONCLUSION

L’opérateur du site Natura 2000 a-t-il été contacté ?

OUI NON

Nom et prénom de la personne contactée :

Une évaluation des incidences doit être conclusive. Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou des sites Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 au regard des objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés ?

Je déclare que le drainage décrit ci-dessus n'aura pas d'incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000.

Ce formulaire, accompagné de ses pièces jointes, est remis au service instructeur (DDT 16 – Mission Biodiversité) et tient lieu d'évaluation des incidences et de demande d'autorisation au titre de Natura 2000.

Je déclare que le drainage décrit ci-dessus aura des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000.

L'évaluation des incidences doit être plus approfondie afin d'étudier en détail les incidences du projet sur le ou les sites Natura 2000. Un dossier plus complet doit être réalisé et transmis au service instructeur.

Dans tous les cas, je m'engage à attendre la décision d'autorisation de drainage avant de réaliser les travaux. Le délai d'instruction de ma demande est de deux mois, conformément à l'article R.414-24 du code l'environnement. Au-delà de ce délai et sans réponse de l'administration, je pourrai réaliser les travaux de drainage.

Fait à (lieu) :

Le (date) :

Nom, prénom :

Signature :

**RAPPEL : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE
EVALUATION DES INCIDENCES**

Exemple original du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé.**

Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)


Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

La Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Unité Biodiversité et Préservation des Espaces Naturels et Agricoles

43, rue du Docteur Duroselle
16016 ANGOULÊME CEDEX

Possibilité d'étudier votre dossier, sur place ou sur rendez-vous à la DDT 16 (au 1^{er} étage):

M. Sébastien HAMEL

 05.17.17.38.64

@ : ddt-biodiversite@charente.gouv.fr

Retrouvez l'annexe 1 commun à tous les formulaires « liste des animateurs Natura 2000 en Charente » dans l'article :

[Guides, formulaires et notices](#)

ANNEXE 2
Sites Natura 2000 en Charente – Communes (1/2)

Sites Natura 2000	Communes
ZPS Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006	Ambérac, Balzac, Bignac, Cellettes, Chapelle, Fontclaireau, Fontenille, Fouqueure, Genac, Gond-Pontouvre, Hiersac, Lichères, Luxé, Mansle, Marcillac-Lanville, Marsac, Montignac-Charente, Mouton, Puyréaux, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Groux, Saint-Yrieix-sur-Charente, Vars, Villognon, Vindelle, Vouharte
ZPS Plaine de Barbezières à Gourville FR5412023	Auge, Auge-Saint-Médard, Barbezières, Bonneville, Gourville, Mons, Montigné, Oradour, Ranville-Breuillaud, Verdille
ZPS Plaine de Villefagnan FR5412021	Bessé, Brettes, Charmé, Courcôme, Ébréon, Embourie, Empuré, Ligné, Magdeleine, Paizay-Naudouin-Embourie, Raix, Souvigné, Tusson, Villefagnan
ZPS Région de Pressac et Etang de Combourg FR5412019	Pleuville
ZPS Vallée de la Charente moyenne et Seignes FR5412005 ZSC Moyenne Vallée de la Charente et Seignes et Coran FR5400472	Cognac, Merpins, Saint-Laurent-de-Cognac
ZSC Vallée de la Tude FR5400419	Aignes-et-Puypéroux, Bazac, Bellon, Bors (Canton de Montmoreau-Saint-Cybard), Chalais, Charmant, Chavenat, Courgeac, Courlac, Juignac, Juillaguet, Médillac, Montboyer, Montmoreau-Saint-Cybard, Orival, Rioux-Martin, Ronsenac, Saint-Amant, Saint-Avit, Saint-Christophe, Saint-Cybard, Sainte-Marie, Saint-Laurent-de-Belzagot, Saint-Martial, Sérignac
ZSC Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf sur Charente FR5400410	Angeac-Charente, Bouteville, Châteauneuf-sur-Charente, Graves-Saint-Amant
ZSC Chaumes de Vignac et de Clérignac FR5400411	Rouillet-Saint-Estèphe, Claix
ZSC Coteaux Calcaires entre les Bouchauds et Marsac FR5400405	Genac, Marsac, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis-d'Hiersac
ZSC Côteaux du Montmorélien FR5400420	Berneuil, Brie-sous-Chalais, Châtignac, Courgeac, Courlac, Gurat, Juignac, Montboyer, Montignac-le-Coq, Palluaud, Ronsenac, Saint-Amant, Sainte-Souligne, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Salles-Lavalette
ZSC Forêt de la Braconne FR5400406	Agris, Bouëx, Brie, Bunzac, Garat, Jauldes, Mornac, Rivières, La Rochette, Saint-Projet-Saint-Constant
ZSC Vallées du Lary et du Palais FR5402010	Boisbreteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Brossac, Condéon, Guizengeard, Oriolles, Passirac, Saint-Vallier, Sauvignac, Touverac
ZSC Vallée de l'Antenne FR5400473	Cherves-Richemont, Cognac, Javrezac, Louzac-Saint-André, Mesnac, Richemont, Saint-André, Saint-Laurent-de-Cognac, Saint-Sulpice-de-Cognac
ZSC Grotte de Rancogne FR5400407	Rancogne, Communauté de Communes du Val de Tardoire
ANNEXE 2	

Sites Natura 2000 en Charente – Communes (2/2)

<p>ZSC Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac FR5402009</p>	<p>Angeac-Charente, Angoulême, Bassac, Bouëx, Bourg-Charente, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Chadurie, Champmillon, Charmant, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Couronne, Dignac, Dirac, Fléac, Fouquebrune, Garat, Gensac-la-Pallue, Gondeville, Gond-Pontouvre, Grassac, Graves, Graves-Saint-Amant, Isle-d'Espagnac, Jarnac, Julienne, Linars, Magnac-sur-Touvre, Mainxe, Mosnac, Mouthiers-sur-Boême, Nercillac, Nersac, Réparsac, Rouillet-Saint-Estèphe, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Brice, Sainte-Sévère, Saint-Estèphe, Saint-Même-les-Carières, Saint-Michel, Saint-Simeux, Saint-Simon, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sers, Sireuil, Touvre, Triac-Lautrait, Trois-Palis, Vibrac, Voulgézac, Vouzan</p>
<p>ZSC Vallée de la Dronne FR7200662</p>	<p>Aubeterre-sur-Dronne, Bazac, Bonnes, Essards, Laprade, Médillac, Nabinaud, Saint-Quentin-de-Chalais, Saint-Séverin</p>
<p>ZSC Vallée de la Tardoire FR5400408</p>	<p>Ecuras, Eymouthiers, Le Lindois, Mazerolles, Montbron, Roussines, Rouzède</p>
<p>ZSC Vallée du Né FR5400417</p>	<p>Aignes-et-Puyperoux, Ambleville, Angeduc, Ars, Auberville, Barbezieux-Saint-Hilaire, Bécheresse, Berneuil, Bessac, Blanzac-Porcheresse, Bonneuil, Brie-sous-Barbezieux, Brossac, Chadurie, Challignac, Champagne-Vigny, Châtignac, Chillac, Condéon, Cressac-Saint-Genis, Criteuil-la-Magdeleine, Deviat, Étriac, Gimeux, Jurignac, Lachaise, Ladiville, Lagarde-sur-le-Né, Lignières-Sonneville, Mainfonds, Merpins, Nonac, Nonaville, Passirac, Péreuil, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Porcheresse, Reignac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Sainte-Souline, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Genis-de-Blanzac, Saint-Hilaire, Saint-Léger, Saint-Médard, Saint-Palais-du-Né, Salles-d'Angles, Salles-de-Barbezieux, Touzac, Verrières, Vignolles, Viville, Voulgézac</p>
<p>ZSC Vallées Calcaires Péri-angoumoisines FR5400413</p>	<p>La Couronne, Dirac, Garat, Mouthiers-sur-Boême, Puymoyen, Soyaux, Torsac, Voeuil-et-Giget</p>
<p>ZSC Vallée de la Nizonne FR7200663</p>	<p>Blanzaguet-Saint-Cybard, Combiers, Édouard, Gurat, Palluaud, Saint-Séverin, Salles-Lavalette, Vaux-Lavalette</p>
<p>ZSC Landes de Touvérac Saint-Vallier FR5400422</p>	<p>Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbretreau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Chillac, Condéon, Guizengard, Lamérac, Montchaude, Oriolles, Saint-Vallier, Sauvignac, Tâtre, Touvérac, Yviers</p>

ANNEXE 3 Ressources utiles

Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 du département

Consulter la carte des périmètres Natura 2000, en Annexe 4 page 18.

Réalisation d'une carte de localisation précise du secteur du projet par rapport aux périmètres Natura 2000


- Accéder à la plate-forme cartographique Pégase, sur le site des services de l'État en Charente :
<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

- Cliquer sur « [un portail géographique est à votre disposition](#) » pour accéder à la carte dynamique ;

- Repérer le secteur du projet ou de la manifestation à l'aide de l'onglet « Localiser »



- La barre d'outils (*ci-dessous*) vous permettra d'effectuer différentes manipulations ;

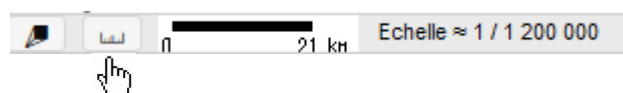
- En sélectionnant l'icône , puis en cliquant sur une zone Natura 2000, vous obtenez des informations complémentaires (notamment le nom et le type de site Natura 2000) ;



- Pour mesurer la distance entre le projet ou la manifestation et le site Natura 2000, utiliser l'icône « mesure de distance ».



Pour imprimer la carte de localisation :

- Sélectionner ensuite l'échelle la plus adaptée
(en bas de votre écran) ;

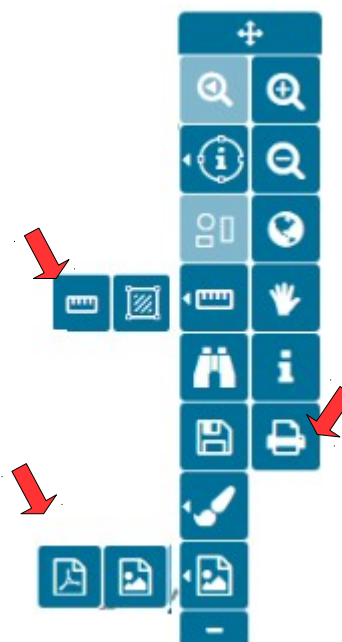


- Cliquer ensuite sur  l'icône , puis  sur l'icône ,
« export pdf » ;

- Dans la fenêtre qui apparaît, cliquer sur « format A4 », puis sur
« générer la carte » ;

- Imprimer ensuite la carte à l'aide de l'icône  « imprimer ».

- Une fois la carte imprimée, localisez vous-même le secteur de la manifestation.



Sites internet à consulter

Site des services de l'État en Charente : <http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

Le portail Natura 2000 de la DREAL ALPC

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414.html>

Le site de l'inventaire nationale du patrimoine naturel

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

ANNEXE 4

Cartographie des sites Natura 2000 en Charente et limitrophes



Sites Natura 2000 dans la Charente

